Prélèvements d'organes sur des prisonniers du Falun Gong en Chine

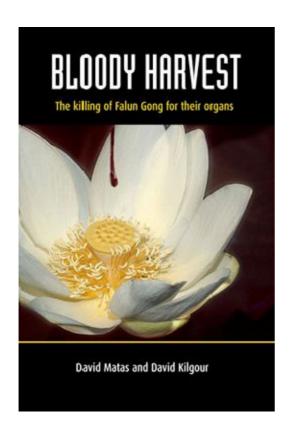
L'honorable David Kilgour, J.D.

Conférence à l'Assemblée nationale

Salle Mars

101, rue de l'Université - Paris 75007

Le 3 décembre 2009



Sous le patronage de Madame Françoise Hostalier, Députée du Nord, ancien Secrétaire d'Etat, Monsieur David Kilgour présentait son nouvel ouvrage : « Bloody Harvest : The killing of Falun Gong for their organs » : « Prélèvements meurtriers : assassinat des pratiquants du Falun Gong pour leurs organes » (co-auteurs : David Matas et David Kilgour).

David Matas est un avocat canadien, spécialiste des droits internationaux de la personne et membre de l'Ordre du Canada 2008.

David Kilgour est également avocat. Il a occupé les fonctions de député puis de secrétaire d'Etat du Canada pour la région Asie-Pacifique. Avant de devenir parlementaire, il était procureur de la Couronne.

Avant de commencer, permettez-moi de souligner immédiatement le respect et l'affection que j'ai pour le peuple chinois. J'ai visité la Chine en tant que Secrétaire d'État (Asie-Pacifique) du Canada et comme simple particulier. Ce fut un honneur de représenter au Parlement du Canada pendant presque 27 ans de nombreux canadiennes et canadiens d'origine chinoise. Eux m'ont beaucoup appris sur leur histoire, leur culture, leurs inventions, leur résistance nationale.

Des sentiments similaires obligent les amis de la Chine dans le monde entier à continuer à parler en faveur de la dignité de son peuple. Le Parti communiste accuse ses détracteurs d'être « anti-Chine ». En réalité, c'est le parti qui est « anti-Chine » étant donné la façon dont il a continué à exploiter ses concitoyens et leur environnement naturel pendant six décennies (je ne parlerai pas ici du rôle

analogue joué par le parti en Birmanie, au Soudan, au Zimbabwe et ailleurs dans le monde). La plupart des chinois continuent à être maltraités par l'Etat-Parti et les employeurs, dont certains opèrent aujourd'hui à travers le pays comme les barons voleurs américains du 19ème siècle. Cela explique en partie pourquoi le prix des produits de consommation "*Made in China*" semble si bas, ce sont les travailleurs, leurs familles et l'environnement naturel qui en paient le prix.

Des défenseurs chinois des droits de l'homme, tel que Gao Zhisheng, nominé au prix Nobel de la paix et aujourd'hui disparu, illustre ce phénomène. En 2004, Gao a défendu un pratiquant de Falun Gong qui avait été condamné sans procès à un camp de travail. En apprenant que le tribunal avait refusé d'entendre l'affaire sous prétexte d' « ordres venus d'en haut », Gao a écrit au Congrès national du peuple et a envoyé par la suite trois lettres aux autorités (cadres du Parti) de Pékin. Dans l'une, il parlait de l'enquête qu'il avait faite sur la persécution du Parti à l'encontre du Falun Gong, de l' « indescriptible violence endurée par notre bon peuple » entre les mains de ses agents, et combien la dizaine de jours passés à interviewer les pratiquants de Falun Gong fut une « expérience atroce ».

La licence de Gao lui à été retirée et son cabinet a été fermé. Sa femme et sa fille ont été harcelées par la police. Il a été emprisonné et torturé au cours d'une terrible période de cinq semaines et il est à présent « tenu au secret dans un endroit inconnu », selon *Amnesty International*.



La famille de Gao.

« Il a été emprisonné et torturé au cours d'une terrible période de cinq semaines et est à présent 'tenu au secret dans un endroit inconnu', selon *Amnesty* International. »

Il est vrai que quel que soit le gouvernement de la Chine, il fait face à d'énormes défis pour maintenir la croissance et la création d'emplois sur une échelle massive. Beaucoup de gens ont amélioré leur niveau de vie depuis que le gouvernement a décidé de mettre au rebut « le commandement et le contrôle » de l'économie. Mais cela a représenté un coût beaucoup trop élevé en termes de dignité humaine et ne peut être soutenu dans le long terme. Le peuple de Chine, que ce soit dans les rues de Pékin, de Lhassa, d'Urumqi ou mille autres endroits à travers le pays, a dit très clairement que « cela suffit ». Les amis du peuple chinois partout dans le monde doivent soutenir ces voix appelant à la justice. Aucune communauté en Chine n'est plus brutalement persécutée que le Falun Gong.

# Les Camps de travail forcé

Depuis 2006, en travaillant à notre rapport sur le prélèvement d'organes du Falun Gong, David Matas et moi avons visité une dizaine de pays pour interroger les nombreux adhérents envoyés à des camps de travail en Chine depuis 1999, et ayant réussi à quitter ces camps et le pays lui-même. Ils nous ont dit qu'ils travaillaient dans des conditions épouvantables plus de seize heures par jour sans rémunération, avec peu de nourriture, entassés à même le sol pour dormir et étaient torturés. Ils fabriquaient des produits d'exportation – des vêtements aux baguettes en passant par des décorations de Noël – pour des entreprises multinationales en tant que sous-traitants. Ce qui, bien sûr, constitue une grave irresponsabilité de la part des grandes entreprises et une violation des règles de l'OMC.

Les camps de travail, opérant hors du système juridique, permettent d'y envoyer n'importe qui pour plus de quatre ans sans la moindre procédure judiciaire. *Il existe un lien de causalité évident entre le travail non volontaire accompli depuis 1999 par des dizaines de milliers de pratiquants du Falun Gong et d'autres prisonniers dans ces camps et la perte d'emplois manufacturiers en Amérique, au Canada et ailleurs.* 

Selon une estimation le nombre de camps à travers la Chine à partir de 2005 était de 340, avec une capacité d'accueil de près de 300.000 détenus. Selon un rapport de 2007 du gouvernement américain, au moins la moitié des détenus dans les camps sont des pratiquants de Falun Gong. C'est la combinaison d'un régime politique totalitaire avec le « tout est permis » du libéralisme économique le plus effréné – je l'appelle « l'économie carnivore » – qui permet que de telles pratiques inhumaines puissent subsister. Les États-Unis et d'autres pays devraient interdire les exportations résultant du travail forcé en introduisant une législation qui oblige tous les importateurs à prouver que les marchandises ne sont pas produites par des esclaves.



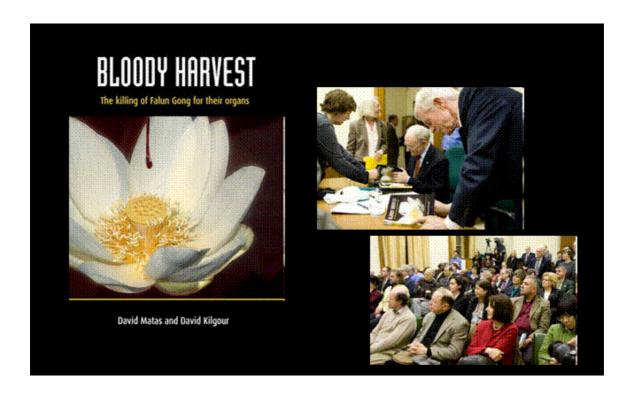
« L'exemple de la pratiquante de Falun Gong Crystal Chen. Elle a connu l'alimentation forcée et la privation prolongée de sommeil, des expériences qui resteront à jamais gravées dans sa mémoire. Dans le centre de détention de Tianhe, elle a été jetée sur le plancher de sa cellule et immobilisée par quatre hommes costauds. Une bouteille d'eau a été coupée en deux pour l'utiliser comme entonnoir. Ils ont versé un demi-kilo de sel dans la bouteille, en y ajoutant une petite quantité d'eau ... »

Ses yeux étaient couverts d'un linge sale. Les gardes ont poussé le goulot de la bouteille contre les dents de Chen et ont essayé d'ouvrir sa bouche de force, en utilisant une brosse à dents souillée. Elle a résisté, sachant que le sel pourrait la tuer. Chen a dit : « Le sel s'incrustait partout dans ma bouche et mon nez ... J'ai vomi du sel et du sang les jours suivants, sans pouvoir m'alimenter. Mes gencives étaient en sang, je pouvais à peine parler. Pendant tout ce temps, j'étais maintenue entravée par des chaînes. » Un pratiquant du Falun Gong, professeur d'université, du nom de Gao Xianmin, est décédé après avoir subi la même torture.

Or Crystal Chen souligne que si les pratiquants de Falun Gong sont naturellement peu enclins à sympathiser avec le Parti au pouvoir, ils ne revendiquent pas pour autant une quelconque implication dans la vie politique chinoise, cherchant « seulement à mettre fin à la persécution qui dure depuis plus d'une décennie ... J'aime la Chine, je suis fière de cette civilisation chinoise millénaire et fière d'être chinoise ... Je me réjouis à l'avance, à la pensée qu'un jour, bientôt peut-être, sonnera l'heure de la renaissance des valeurs chinoises issues de cette tradition millénaire, les seules valeurs qui soient : la dignité, l'authenticité, la compassion et la tolérance ».

# Le Meurtre de Pratiquants du Falun Gong pour leurs organes

David Matas et moi-même sommes arrivés à la conclusion que les pratiquants de Falun Gong ont été tués pour leurs organes et continuent à l'être. Nous avons écrit un rapport qui en est arrivé à cette conclusion, le premier est sorti en juillet 2006. Il y a eu une seconde version de ce rapport, en 2007. Une troisième, sous forme de livre, a été publiée ce mois-ci sous le titre de « Bloody Harvest » (« Prélèvements meurtriers »).



Légende de l'image en Page 4 : Lancement du livre, le 17/11/2009 au Canada : séance de signature au Parlement. David Matas et David Kilgour sont accueillis par le Groupe parlementaire des Amis du Falun Gong.

Le Falun Gong est essentiellement un ensemble d'exercices ayant un fondement spirituel. Ce mouvement a pris son essor en Chine après 1992. Initialement, le gouvernement a encouragé la pratique comme étant bénéfique pour la santé. En 1999, il était si populaire que le Parti prit peur : et si son hégémonie idéologique, sa supériorité en nombre allaient se trouver concurrencées par le *Falun Gong* ? Selon une estimation gouvernementale, le nombre de personnes qui pratiquaient le *Falun Gong* dans toute la Chine est passé de pratiquement zéro en 1992, à 70-100 millions de personnes. La pratique a donc été interdite par le Parti au pouvoir.

Les pratiquants ont été invités à se rétracter. Ceux qui ont continué à pratiquer et ceux qui ont protesté contre l'interdiction ont été arrêtés. S'ils se rétractaient après leur arrestation, ils étaient libérés. S'ils ne le faisaient pas, ils étaient torturés. S'ils se rétractaient après avoir été torturés, ils étaient ensuite libérés. S'ils ne s'étaient pas rétractés après avoir été torturés, ils disparaissaient dans le système de détention chinois ou du travail forcé.

Qu'est-il arrivé aux disparus ? Notre conclusion est que beaucoup d'entre eux ont été tués pour leurs organes, qui ont été vendus aux touristes nécessitant une greffe chirurgicale. Il faudrait trop de temps pour définir comment nous en sommes arrivés à cette conclusion. Nous vous invitons à lire notre rapport, qui se trouve sur Internet :

## ⇒ <u>www.david-kilgour.com</u>

Vous êtes également invités à lire notre livre, qui complète et actualise notre rapport accessible sur Internet. En résumé, voici trois des dizaines de preuves qui nous ont amenés à une telle conclusion :

- 1) Seuls les pratiquants du Falun Gong dans les camps de travail et les prisons sont systématiquement soumis à des examens physiques et à des tests sanguins. Ces tests ne sauraient être motivés par des préoccupations pour la santé des pratiquants, qui sont systématiquement torturés. Les tests sont nécessaires pour les transplantations d'organes en raison de la compatibilité de groupe sanguin entre la source des organes et le destinataire. Par exemple, *Crystal Chen*, mentionnée ci-dessus, a subi à plusieurs reprises, au cours des trois années d'internement dans son camp, des tests médicaux, dont deux analyses de sang. Ces dernières ont d'ailleurs valu aux pratiquants du Falun Gong emprisonnés la jalousie de leurs codétenus non pratiquants, persuadés qu'il s'agissait d'une assistance médicale particulière réservée aux pratiquants du Falun Gong. Aucun des deux groupes de détenus ne semblait connaître le vrai but de ces tests.
- 2) Les sources traditionnelles de greffes sont les prisonniers condamnés à mort et exécutés, les donneurs bénévoles, les cas de « mort cérébrale » (donneurs d'organes dits « à cœur battant »), sont loin d'expliquer le nombre de transplantations en Chine, où n'existe aucun système de don

d'organes. Il n'existe aucune loi permettant le prélèvement d'organes à partir de donneurs en état de « mort encéphalique » (donneurs d'organes dits « à cœur battant »). Il y a une aversion culturelle pour le don d'organes et le prélèvement d'organes vitaux à partir de donneurs se trouvant en état de mort cérébrale. En Chine, il n'existe pas de système permettant de centraliser les listes de patients en attente de greffe et les potentiels donneurs d'organes, pas plus qu'on ne recherche une quelconque compatibilité entre donneur et receveur, ce qui signifie qu'il y a un énorme gaspillage d'organes.

La seule source importante pour les greffes d'organes en Chine, avant la persécution des pratiquants du Falun Gong, était constituée par les prisonniers condamnés à mort et exécutés. Le nombre de transplantations d'organes en Chine a connu une augmentation fulgurante, peu après l'interdiction de la pratique du Falun Gong. En revanche, le nombre de personnes condamnées à mort et exécutées n'a pas augmenté.

3) Nous avons téléphoné à des hôpitaux situés à divers endroits en Chine, nous faisant passer pour des proches de personnes nécessitant une transplantation d'organe(s). Bon nombre de ces hôpitaux joints au téléphone ont apporté la confirmation que les pratiquants du Falun Gong – réputés pour leur bonne condition physique, résultant de leur entraînement aux différents exercices du Falun Gong – constituaient la principale source d'approvisionnement en organes à des fins de transplantation.

Depuis que notre rapport a été publié sur Internet, les lois et pratiques en Chine ont changé : depuis mai 2007 une loi vient réglementer les greffes, n'autorisant l'activité des transplantations qu'au sein d'hôpitaux pour lesquels une autorisation a été délivrée. Le Ministère de la santé a annoncé qu'à partir du 26 juin 2007, les patients chinois seraient prioritaires sur les étrangers pour l'accès à la greffe. Le Ministère de la santé en Chine a également interdit à toutes les institutions médicales se trouvant sur son sol de répondre à la forte demande du « tourisme de transplantation », c'est-à-dire de pratiquer des greffes sur des patients en attente de greffe venus de l'étranger. Le gouvernement a annoncé en août 2009 que la Croix Rouge de Chine a mis en place un système de don d'organes, même s'il s'agit seulement d'un projet pilote impliquant une dizaine d'hôpitaux régionaux, et non d'un projet à l'échelle nationale.

Ces premières tentatives de réglementation demeurent cependant insuffisantes. Si les patients bénéficiant d'une greffe peuvent dorénavant être des Chinois et non plus seulement des étrangers, les sources d'approvisionnement en greffons n'en restent pas moins sensiblement les mêmes. Le gouvernement nie que les organes utilisés pour les transplantations proviennent de prisonniers qui sont des pratiquants de Falun Gong. Pourtant, le gouvernement reconnaît la provenance de ces organes à des fins de transplantations : les prisonniers exécutés en fournissent à eux seuls la quasitotalité. Le seul débat que nous ayons avec le gouvernement est : quel groupe de prisonniers constitue la source des organes ?

# « Ils ne donnent pas leur consentement »

Les prisonniers qui sont la source des organes n'ont pas donné leur consentement. Le Vice-ministre de la Santé, *Huang Jiefu*, s'exprimant lors d'une conférence de chirurgiens dans la ville méridionale de Guangzhou en Novembre 2006, a déclaré dans son discours :

# « Trop souvent les organes proviennent des personnes qui ne donnent pas leur consentement ».

La loi chinoise sur les greffes promulguée en 1984, prévoit le don involontaire de « corps ramassés morts ou ceux que les membres de famille refusent de reconnaître ». Le gouvernement de la Chine admet que l'approvisionnement en organes sur des prisonniers est erroné. *Huang Jiefu*, au moment de l'annonce d'un projet de don d'organes pilote, a déclaré que l'exécution de prisonniers « n'est certainement pas une source adéquate pour les transplantations d'organes ». Ce principe, selon lequel les prisonniers ne constituent pas une source d'organes appropriée, fait consensus auprès de la *Société de transplantation* et de *l'Association médicale mondiale*.

Nous en arrivons ainsi à la question de savoir ce qui peut être fait sur le plan de la législation à l'échelle internationale, afin de lutter contre cette violation des règles de l'éthique de la transplantation par le gouvernement chinois. Notre rapport et le livre que je viens présenter aujourd'hui proposent nombre de recommandations. Compte-tenu du manque du temps, je n'en citerai ici que deux :

### ✓ Première recommandation :

La mise en place d'une loi extraterritoriale est une possibilité. La politique de Juin 2007 du gouvernement chinois donne certes la priorité aux patients du pays, ce qui a pour effet de réduire le « tourisme de transplantation » en Chine, mais une législation extraterritoriale viendrait concrétiser à point nommé la déclaration universelle des droits de l'homme. Le genre de greffes auxquelles le système médical chinois se livre est illégal partout dans le monde ou presque. Mais il n'est pas illégal pour un étranger d'aller en Chine et de bénéficier d'une greffe qui serait illégale chez-lui, puis de revenir dans son pays. Dans le monde entier, l'activité des transplantations n'est réglementée que par des législations nationales. Aucune législation internationale (ou extraterritoriale) n'existe en matière de transplantation. Une législation sans portée extraterritoriale présente une lacune que certains n'hésitent pas à exploiter : en effet, tout patient trouvant que l'attente d'un organe est trop longue dans son pays peut se rendre en Chine afin de bénéficier d'une greffe. Rappelons qu'il existe, dans un tout autre contexte, un système d'échange, de régulation et de compensation à l'échelle européenne : des échanges d'organes à transplanter (provenant d'un pays d'Europe) se font d'un pays à l'autre au sein de la Communauté Européenne, cela est bien sûr strictement encadré sur le plan légal national et européen. Pour la mise en place de cette loi extraterritoriale, on pourrait s'inspirer d'autres lois existantes, par exemple, celle qui concerne le tourisme sexuel, notamment lorsque des enfants sont impliqués : les délinguants peuvent alors être poursuivis non seulement dans les pays où ils ont eu des rapports sexuels avec des enfants, mais également chez eux. Une telle législation n'existe pas pour les touristes qui paient pour la transplantation d'organes sans se soucier de savoir si le donneur d'organes était consentant.

#### ✓ Deuxième recommandation :

Toute personne connue pour être impliquée dans le trafic des organes de prisonniers en Chine devrait se voir interdire l'entrée dans tous les pays étrangers.

### Conclusion

Toute personne ayant un accès non censuré à internet, ce qui malheureusement n'inclut pas les usagers chinois, peut obtenir des informations mises à jour en temps réel sur la mise à mal de la dignité humaine dans toute la Chine. Voici une petite sélection de sources indépendantes :

Droits de l'homme en Chine : http://www.hrichina.org

Human Rights Watch: http://www.hrw.org/en/search/apachesolr\_search/china

Amnesty International: http://www.amnesty.org/en/region/china

Falun Gong: http://www.clearwisdom.net/html/articles/2009/11/10/112222.html

Les nombreuses initiatives du gouvernement Chinois visant, au cours de ces dernières années, à étouffer les mouvements démocratiques et les voix des journalistes cherchant à faire entendre des vérités, à opprimer les bouddhistes, les pratiquants du Falun Gong, les chrétiens, musulmans et autres groupes religieux indépendants, ainsi que les défenseurs des droits de l'homme, ou encore d'autres communautés de la société civile, montrent que, en dépit des graves problèmes économiques dans le monde, l'Etat-parti chinois reste un partenaire parfois peu recommandable. Si le gouvernement cesse ses violations des droits de l'homme et prend des mesures indiquant qu'il souhaite traiter avec ses partenaires commerciaux de manière mutuellement bénéfique, alors le nouveau siècle apportera à la Chine, aux pays voisins ainsi qu'aux pays partenaires ... l'harmonie! Pour lui, le peuple Chinois a le nombre, la persévérance, l'autodiscipline, l'esprit d'entreprise, l'intelligence, la culture et la fierté pour aider à rendre meilleur et plus pacifique ce nouveau siècle, pour la famille humaine tout entière.

Merci

David Kilgour